

Réunion du bureau du Conseil de Quartier Anvers-Montholon

Mardi 3 novembre 2015 - 19h30

Le Colimaçon, 32 rue de Rochechouart

Compte-rendu

Étaient présents : Linda Constans-Lesne, Suzanne Davenas, Simon Duluard, Arnault Fouchard, Rachida Juéry, Marie-Jo Sarraud, Mariella Eripret.

Invitée : Solène Mourey, du CAUE.

Excusé : Sébastien Dulermo.

1) *Projet devant le centre Valeyre*

Le bureau du CQ s'est donné rendez-vous devant l'espace Valeyre dans l'optique de conduire un projet d'embellissement du site.

Observations :

- Les accroches-vélos sont trop nombreux au regard de leur sous-utilisation
- A l'inverse, beaucoup de motos et scooters stationnement et roulent sur cet espace
- Eclairage insuffisant et morne
- Lieu de passage, lieu de vie important de l'arrondissement
- Nombreux services réunis en un même lieu : centre d'animation, école maternelle, bibliothèque, piscine, gymnase, Terrain d'Education Physique (TEP), La Ruche qui dit Oui tous les samedis
- Très bruyant et pollué à cause de la circulation et du démarrage au feu de circulation
- Plusieurs styles architecturaux différents sur la façade

Premières idées :

- Végétaliser le mur pignon. La copropriété a déjà refusé cette proposition mais un autre mur pourrait être élevé afin d'y faire pousser des plantes.
- Remplacer les vitres donnant sur la piscine afin de permettre de voir à l'intérieur
- Installer un éclairage bleuté rappelant la piscine
- Nettoyer la mosaïque et remettre en état son éclairage
- Installer des plantes sur le rebord intermédiaire

Présentation du CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris (CAUE) est un organisme départemental créé en 1977 qui mène des missions de service public en conseil, information et sensibilisation afin de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, environnementale et paysagère. Il est financé par la Ville de Paris.

Voir document de présentation en annexe.

Le Conseil de Quartier Anvers-Montholon souhaiterait faire appel aux services du CAUE pour accompagner un projet participatif d'embellissement de l'espace devant le centre Valeyre.

Ce projet pourra notamment être déposé en janvier dans le cadre du budget participatif 2016.

Déroulé du projet

1. Dans un premier temps serait menée début décembre une phase de consultation des habitants et usagers des lieux grâce à :

- un atelier avec une classe de grande section de maternelle au cours duquel les enfants seraient amenés à faire des propositions d'amélioration. Il faut pour cela entrer en contact avec la nouvelle directrice de l'école maternelle mais également avec la REV.
- La tenue d'un stand un mercredi après-midi et un soir de semaine en fonction du planning du centre d'animation. Linda Constans-Lesne se renseigne sur ce planning afin de trouver le meilleur créneau. Un doodle sera ensuite envoyé pour convenir d'une date.

D'une part, les participants pourront noter leurs idées sur des post-it qui seront ensuite affichés. Les propositions des membres du bureau seront également affichées.

Une liste des besoins ainsi que des photos pourront être exposées pour donner des idées aux participants.

D'autre part, il pourra être demandé aux volontaires de répondre à une enquête de quelques minutes avec des questions préparées par le CAUE.

Des agents de la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) ainsi que de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) seront conviés.

2. Les propositions seraient ensuite étudiées par les services techniques de la mairie, en lien avec le CAUE et le CQ à l'occasion d'une réunion à la mairie.
3. Enfin, une proposition globale du projet incluant les contributions et les préconisations des services techniques, serait présentée en réunion publique au centre Valeyre en janvier 2016.

2) Lettre concernant les deux-roues

Comme convenu lors de la dernière réunion de bureau, Linda Constans-Lesne a préparé un projet de lettre à adresser au Commissaire de Police du 9^e au sujet des deux-roues qui circulent à contre-sens ou sur les trottoirs.

Une fois validée par l'ensemble du bureau, la lettre pourra être signée par la Maire du 9^e au nom du Conseil de Quartier.

Voir la proposition en pièce-jointe.

3) Projets d'investissement

Il est proposé aux cinq conseils de quartier de contribuer à la remise aux normes de la borne électrique place Lino Ventura. Précédemment, les conseils de quartier avaient participé financièrement à la réparation de la borne située place Adolphe-Max. Ces bornes permettent d'organiser des événements qui nécessitent de l'électricité (sonorisation, illuminations pendant les fêtes de quartier notamment).

La priorité du CQ Anvers-Montholon étant le projet devant l'espace Valeyre, le bureau accepte de contribuer si les autres CQ participent financièrement à ce projet.

4) Fête de Noël place Lino Ventura

La priorité du CQ Anvers-Montholon étant le projet devant l'espace Valeyre, les membres acceptent de participer financièrement à cette fête s'il reste suffisamment d'argent sur le budget de fonctionnement pour ce projet.